

CIBLE

Rice

Notre quotidien oligarchique du soir se réjouit de la « leçon de démocratie » que Condoleezza Rice a donné à la Russie. Nous souhaitons à cette puissance amie des institutions indépendantes et fortes, garantes des libertés publiques, une presse libre. Dans cette nation privée de démocratie jusqu'à la chute du soviétisme, beaucoup de progrès ont été faits et beaucoup restent à accomplir.

Mais que Mme Rice balaie devant sa porte ! Elle accepte le camp de concentration de Guantanamo, les enlèvements effectués par la CIA, les centres clandestins de détention et de torture que les agents américains ont installés dans plusieurs pays européens...

Quant à nos grandes consciences médiatiques, qui plaignent les pays où il n'existe plus qu'une seule chaîne télévisée d'opposition, elles feraient bien de se soucier de la situation française : pas de chaîne contestataire, une presse écrite soumise aux intérêts financiers à l'exception de quelques journaux d'opinion qui survivent misérablement, dans l'indifférence ou le mépris des maîtres du marché de la communication. Et cela va durer !

LÉGISLATIVES

Nos critères de choix

Pouvoir

Le mythe de l'énarchie

p. 6-7

Justice

Le temps des victimes

p. 9

« Nettoyage » social

Après cinq ans de répression sociale, on se prépare à renforcer l'arsenal législatif. Sur deux questions que Nicolas Sarkozy se faisait fort de régler, le bilan est consternant.

Le gouvernement annonce qu'il fera une nouvelle loi sur l'immigration avant la fin de l'été - première preuve de l'échec d'un certain ministre de l'Intérieur qui eut les mains libres pendant le précédent quinquennat. Il faut bien sûr attendre le texte pour en juger, mais il est utile de revenir sur les lieux d'un exploit de Nicolas Sarkozy : la fermeture du centre de Sangatte, annoncée à grands sons de trompettes médiatiques, effectuée en novembre 2002 sous le regard admiratif de journalistes qui assurèrent que l'affaire était réglée.

Si l'on n'a pas le temps de se rendre sur place pour étudier les effets de la décision ministérielle, on peut lire le rapport (1) présenté en décembre 2006 par la *Mission Calais* organisée par *Médecins du Monde* afin de porter assistance aux migrants qui continuent de venir à Calais pour tenter de passer en Angleterre.

Parmi eux, beaucoup de femmes et d'enfants. Tous survivent dans des conditions indignes, sans que le gouvernement s'en soucie : en haut lieu, on s'en remet à la police. « *Tout semble fait pour éloigner une population qui cependant jour après jour se retrouve à Calais et dans les environs* », lit-on dans le rapport. « *Arrestations, destructions de squats, absence d'hébergements dignes, conditions de vie infrahumaines sont le lot de milliers de personnes chaque année dont le seul crime est de vouloir traverser clandestinement la Manche* ». Ces déshérités, qui ont fui la misère et la violence qui sévissent en Afghanistan, au Pakistan, en Somalie, sont sans doute aussi nombreux que ceux qui étaient hébergés au centre de Sangatte mais ils sont moins visibles - et c'est bien ce que recherchait Nicolas Sarkozy.

Nettoyage apparent, effacement des misères visibles : telle est également la méthode

suivie dans le domaine de la prostitution.

On sait que la loi sur la sécurité intérieure de mars 2003 maintient la liberté de se prostituer (le proxénétisme reste bien entendu interdit) mais les prostitués des deux sexes ne peuvent plus exercer leur activité dans des conditions normales puisque le texte réprime le racolage actif mais aussi un racolage passif qu'il est impossible de définir. Or les prostitués risquent jusqu'à deux mois de prison et 3 750 euros d'amende s'ils contreviennent à la loi - plus le retrait de la carte de séjour s'ils sont étrangers.

Ces dispositions ont sans doute rétabli la tranquillité nocturne dans certains quartiers bourgeois - tout en poussant les prostitués à un travail clandestin beaucoup plus solitaire, donc plus dangereux (2).

Pour équilibrer la répression des personnes qui se prostituent, Nicolas Sarkozy

avait promis une lutte renforcée contre le proxénétisme, tout particulièrement contre les réseaux organisés depuis l'étranger. Le code d'entrée et de séjour des étrangers prévoit un système de protection et d'assistance aux prostituées étrangères : si elles dénoncent leur proxénète elles doivent recevoir un titre de séjour d'un an qui permet de travailler et de bénéficier de la Sécurité sociale.

Ces dispositions pourraient être efficaces. Mais les décrets d'application de la loi ne sont toujours pas publiés. Conséquences : les rares prostituées qui acceptent de dénoncer un proxénète ne reçoivent pas de carte de séjour d'un an ; certains préfets accordent au cas par cas des autorisations de six mois qui ne permettent pas de travailler alors que les jeunes femmes ne peuvent plus se prostituer par peur des représailles. D'autres préfets accordent des cartes d'un mois renouvelables ou permettent de travailler. Une allocation de 300 euros par mois est accordée à ces femmes, mais à titre dérogatoire. Ce n'est pas la presse de gauche qui souligne ce scandale, mais *Le Figaro* dans une enquête de Jean-Marc Philibert publiée le 29 mai dernier.

Le bilan de la gouvernance sarkozienne, ce n'est pas l'ordre juste, ni même l'ordre - mais le désordre et la mise en péril de la vie de ceux qui ont cru aux promesses du gouvernement.

Sylvie FERNOY

(1) www.medecinsdumonde.org

(2) Cf. *Royaliste* n° 881, page 2 : « Prostitution : Un échec de M. Sarkozy ».

royaliste
BILAN - DIRECTEUR POLITIQUE : ROBERTO NEROLINI

SOMMAIRE : p.2 : Nettoyage social - p.3 : La visite du logiciel - Pas de rupture aux Affaires étrangères - p.4 : La valse à deux temps - L'hypothèse mammoth - p.5 : Le verrou pakistanais - p.6/7 : Le mythe de l'énarchie - p.8 : La femme fatale - p.9 : Le temps des victimes - p.10 : Brest - Souvenirs, souvenirs - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Nos choix.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €)

☐ six mois (30 €)

☐ un an (47 €)

☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

La visite du logiciel

Après trois semaines de silence, Ségolène Royal est revenue avec des solutions plein les poches. Elle ne veut pas changer de programme, mais revisiter à fond le logiciel du Parti socialiste afin de le refonder.

Ainsi parlait Ségolène, de ce parler simple qui plaît aux vraies gens. C'était un lundi (28 mai) sur France 2, à l'heure où l'on s'ennuie devant le journal télévisé.

Après avoir fièrement rappelé qu'au cours de la campagne présidentielle elle avait « mis sur la table un certain nombre de concepts, d'idées nouvelles qui correspondaient à la vie des gens » (par exemple la *démocratie participative* qui permet de changer radicalement de stratégie sans en informer la direction de son parti) l'ancienne candidate déclara qu'il fallait « *refonder le logiciel de la gauche* ». Ceci avant de préciser que « *le Parti socialiste doit revisiter la totalité de son logiciel en fonction de la réalité et des problèmes qui se posent aujourd'hui* ».

Logiciel : tous les appareils-chiks emploient ce mot pour bien montrer qu'ils sont dans le coup, au *taupe-niveau*, les deux mains dans la technopolitique, les deux pieds dans le réel. Y'a un problème ? On change de logiciel.

Il serait plus simple de dire qu'il faut changer de programme politique, puis de stratégie et de tactique. Mais non, c'est plus fort qu'eux, plus fort qu'elle : il faut qu'ils en mettent plein la vue.

Mais les propos pédants ont un sens profond qu'il n'est pas inutile de décrypter. Ségolène et ses copains n'ignorent pas

qu'un logiciel (autrement dit un ensemble de programmes) nécessite un ordinateur sur lequel il existe un *logiciel-moteur* ou système d'exploitation.

Dans son inconscient structuré comme une machine informatique, Ségolène Royal s'est choisie comme *Premier moteur* de la refondation politique. Toujours pudique, alors que son désir est gros comme une maison (l'Élysée), l'ancienne candidate annonce qu'elle *n'exclut rien* quant à une éventuelle prise de pouvoir au sein de l'ordinateur socialiste (en panne de mémoire, mais envahi d'icônes strausskahnienne, fabiusienne...) alors qu'il est clair qu'elle veut le pouvoir (dans le Parti) pour prendre le pouvoir (d'État) dans cinq ans.

Traduit en moderne langue de bois, cela veut dire que le Parti socialiste est actuellement un logiciel en version bêta, c'est-à-dire un logiciel non finalisé soumis à des opérations de contrôle par des *bêta-testeurs*.

Le problème, c'est que les testeurs bêta ont chacun leur logiciel et qu'ils cherchent, déguisés en éléphants, à s'entrelarder de coups de couteaux. On parle en effet d'une alliance entre Dominique Strauss-Kahn, Laurent Fabius et Henri Emmanuelli pour éliminer l'éléphante - laquelle n'a pas dit son dernier mot...

Angélique LACANE

Pas de rupture aux Affaires étrangères

Rien qu'un simple changement de médecin traitant, le traitement des cas graves restant du domaine du Président de la République.

Pourquoi Bernard Kouchner a-t-il accepté ce poste, se demandent certains ? Cette décision est tout simplement conforme à une résolution qu'il avait prise et exprimée depuis longtemps : « *Je ne reculerai plus devant les vérités, même si elles bousculent des certitudes, surtout les miennes. Je connais les professionnels du dénigrement, ils ne m'impressionnent pas.* » (1)

Il s'expliquait alors sur les raisons pour lesquelles il avait volé au secours de la société Total, accusée devant le Tribunal de Nanterre par huit citoyens birmans pour complicité avec la junte militaire au pouvoir, laquelle les aurait contraints à travailler de force pour Total, encadrés par des militaires.

« *Hurlant avec les loups sans connaître la réalité, j'avais pendant des années incriminé Total. La compagnie a-t-elle usé de travail forcé en Birmanie ? (...) je ne le crois pas.* » (2)

Il vient donc sans doute de découvrir la réalité concernant Nicolas Sarkozy et il n'a fait que se conformer à ses bonnes résolutions de ne plus hurler avec les loups.

Comment Bernard Kouchner avait-il eu la révélation de la réalité concernant Total ?

Total l'avait invité à venir enquêter quelques jours sur le terrain en Birmanie et avait en même temps passé commande

à son cabinet *BK Conseil* d'un rapport sur son enquête (rémunéré selon Bernard Kouchner seulement 25.000 euros - beaucoup moins que celui non moins célèbre de Xavière Tiberi).

Mais ce rapport qui dédouanait Total au grand dam des opposants à la dictature birmane et de toutes les *Liges des Droits de l'Homme* n'avait pas arrêté la marche de la Justice. Moins persuadé que ne l'affirmait ce rapport de s'être conduit de façon irréprochable, fin novembre 2005 le groupe Total avait négocié l'abandon des poursuites contre le versement à chacun des plaignants de 10 000 euros de dommages et intérêts et un don de 5 millions d'euros aux associations humanitaires birmanes qui les avaient soutenus. (3)

De son côté, face aux critiques, *BK Conseil* avait aussi depuis longtemps reversé ses honoraires à des organisations humanitaires proches de Bernard Kouchner qui s'étaient néanmoins montrées choquées par ce rapport.

Espérons pour lui qu'il ne connaîtra pas d'autre déception avec la nouvelle cause qu'il a choisi de défendre.

Paul VINCENT

(1 & 2) Ces citations tirées du *Nouvel Observateur* figurent dans le numéro de juin 2004 de *La Chronique*, la revue d'*Amnesty International*.

(3) Source *Financial Times* du 30/11/2005.

La valse à deux temps

Rassurés ! Tous les dirigeants syndicaux ont réagi de la même façon suite à leur première rencontre les 14 et 15 mai dernier avec Nicolas Sarkozy, soulignant la différence entre les déclarations du candidat en campagne et celui qui allait être investi président de la République le 16 mai.

Le candidat promettait le service minimum, le président propose une loi-cadre pour inciter les entreprises à mettre en place un système de prévention des conflits. Le candidat entendait imposer le contrat unique, le président, après avoir écouté les partenaires sociaux, décide de leur laisser jusqu'à la fin de l'année pour négocier une réforme du contrat de travail. Ceci dans le cadre de la mise en place d'une sécurisation des parcours professionnels. En outre, le président réunira, à l'automne, trois conférences sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, les conditions de travail et les revenus. Concertation et négociation semblent donc être les maîtres mots de ce début de quinquennat. Seule ombre à ce tableau idyllique : dès le mois de juillet, sera votée une loi instaurant la défiscalisation des heures supplémentaires.

Voilà pour la méthode. Derrière la satisfaction des

syndicats, qui ont compris qu'il valait mieux collaborer sous peine de devoir assister sans pouvoir rien dire à la destruction du système social français, se dissimule leur défaite. Ils se sont, en effet, laissé imposer les sujets, le calendrier et, partant, le rythme des réformes, par un chef de l'État qui semble confondre vitesse et précipitation. Dans la foulée des sujets qui viennent d'être évoqués, gageons que la nouvelle phase de la réforme des retraites programmée pour 2008 par la loi Fillon d'août 2003, démarrera avant la date prévue. Concernant l'assurance maladie, dont on disait pendant la campagne que le déficit diminuait plus vite que prévu, on découvre, après l'élection, que la situation est catastrophique au point de déclencher la procédure d'alerte prévue par la loi Douste-Blazy de 2004 qui impose au gouvernement et à l'assurance maladie de prendre les mesures nécessaires pour arrêter l'hémorragie. Tout est prêt pour que, à la suite des législatives, la franchise promise pendant la campagne présidentielle sur les consultations médicales, les médicaments ou l'hospitalisation soit mise en place... n'en déplaise à Martin Hirsch.

Nicolas PALUMBO

L'hypothèse mammoth

Connu pour ses capacités d'analyse hors du commun, le colonel Sponz se demande si le projet sarkozien ne serait pas d'ores et déjà en voie de congélation.

Vous situez la péninsule de Iamal, dans le nord de la Russie ? Bien. Vous voyez le fleuve Iouribéï ? Parfait. C'est sur la rive de ce paisible cours d'eau qu'un éleveur de rennes – un Nenet, nommé Iouri Khoudi – a découvert un jeune mammoth dans un excellent état de conservation car il était encore congelé dans le permafrost (1).

On cru d'abord qu'il s'agissait d'un éléphant rose et un haut responsable nenet téléphona à Paris, rue de Solferino, pour demander si la direction socialiste n'avait pas perdu quelqu'un en chemin.

Sur réponse négative de François Hollande, on présenta la pauvre petite chose congelée à Natalia Fedorova, directrice adjointe du musée de Salekhard qui déclara qu'il s'agissait bel et bien d'un mammoth : « *il a les yeux fermés parce qu'il est mort depuis 10 000 ans mais ses petites oreilles, sa trompe, tout est là* ».

L'excellente et prude Natalia ne descendit pas plus bas dans la description, mais l'image émouvante du jeune mammoth à jamais endormi dans les couches profondes et glaciales de la terre sibérienne me fit penser à Nicolas Sarkozy, qui piétina de toutes ses jeunes forces l'éléphante et les éléphants socialistes, promettant de tout bousculer.

Il est vrai que nous voyons aujourd'hui un jeune mammoth courir, de-ci de-là, en culottes courtes, à Malte et à Brégançon, multiplier les ren-

contres sans même négliger les enterrements. Mais les épastrouillantes décisions annoncées semblent se diluer comme un cachet d'amphétamines dans les eaux glaciales du fleuve Iouribéï. L'opposition à la Turquie ? Heureusement reportée de plusieurs mois au moins. L'explication virile sur la Banque centrale européenne et la *gouvernance* de la zone euro ? Malheureusement différée sans plus de rododromades. Le projet de loi en préparation sur les multirécidivistes ? On explique que les fameuses peines planchers ne seront appliquées que si les jugements ne sont pas argumentés – auquel cas la loi votée ne servirait à rien comme l'expliquait récemment un magistrat syndiqué à la télévision.

Si le jeune mammoth ralentit déjà sa course, peut-être va-t-il s'arrêter puis se laisser prendre par le froid, comme Jacques Chirac voici cinq ans ? Laisser faire la *gouvernance* bruxelloise. Laisser faire la *gouvernance* monétaire. Laisser faire le patronat et ses relais parlementaires détruire le système de protection sociale. Tout faire pour que rien de grave ne se produise, afin que la réélection de 2012 soit assurée.

L'hypothèse mammoth ? Pas même la gestion *néocons* à l'américaine : le conservatisme simple et *décomplexé*, agrémenté d'une série télévisée genre *Famille Kennedy*.

Colonel SPONZ

(1) Terres qui restent gelées en permanence sur une grande profondeur.

URGENCE
Avez-vous
pensé à notre
souscription ?

Voir [page 11](#)

[Souscrivez maintenant](#)

Le verrou pakistanais

Le consensus du G 8 sur le refus de la nucléarisation de l'Irak est d'autant plus crucial que tout craque tout autour : Irak, Afghanistan et Pakistan.

L'administration américaine tire à hue et à dia sur l'Irak. Cela explique jusqu'à présent sa relative discrétion sur le dossier nucléaire laissant les Européens en première ligne. Une première rencontre américano-iranienne au niveau des ambassadeurs à Bagdad fin mai a répondu à l'ouverture faite par le président Bush de discuter de la situation en Irak à l'exclusion de tout autre sujet. Plus les deux parties avanceront dans cette voie plus il sera difficile de maintenir en parallèle la posture offensive défendue par le vice-président Cheney. Mais les Iraniens ne semblent pas prêts pour autant à faire des cadeaux à Condoleezza Rice. Celle-ci a d'autant plus besoin des partenaires du G 8, Europe, Russie, Japon.

Déliar la question irakienne et celle du nucléaire iranien est une chose. On en viendrait à oublier l'objectif premier des États-Unis dans la région qui est la lutte antiterroriste. L'erreur commise sur l'Irak - le lien entre Saddam Hussein, les armes de destruction massive et Al-Qaïda - ne doit pas être répétée sur l'Irak. Téhéran est le cœur d'une ambition hégémonique régionale, pas d'une entreprise islamo-trotskyiste. Si la nébuleuse terroriste n'a pas de centre à proprement dit, il reste une focalisation sur la zone grise entre Pakistan et Afghanistan, avec des métastases de plus en plus fortes dans l'un et l'autre pays. Le régime du président Karzaï ne bénéficie plus de la confiance de la Coalition, y compris dans ce cas des Français. On l'estime

incapable de faire face à la situation et de procéder aux réformes politiques nécessaires. La question du retrait de nos forces doit être tranchée incessamment. Un message clair avait été donné lors de la libération de notre otage.

En définitive, tout va reposer encore plus sur le verrou pakistanais. La situation y est extrêmement complexe, ce qui ne saurait étonner dans un pays de 165 millions d'habitants, profondément divisé, en proie à plusieurs conflits régionaux, au nord-ouest (zones tribales), au nord-est (Cachemire) et surtout au Baloutchistan, limitrophe de l'Irak. Le président Moucharraïf a jusqu'à présent réussi à allier démocratie et autocratie, libéralisation et islamisme. Les institutions élues en 2002 sur fond de réel multipartisme, couvrant tout le spectre politique, de Mme Bhutto aux Talibans, en passant par toutes les formes de conservatisme, ont été jusqu'à leur terme puisque de nouvelles élections sont prévues pour octobre de cette année. L'agitation déclenchée depuis mars par le limogeage d'un juge de la Cour Suprême est sérieuse, mais ne semble pas remettre en cause les fondations du régime civilo-militaire.

La solidité du régime tient paradoxalement dans le rôle joué par des ressortissants pakistanais dans les attentats du 11 septembre 2001. Il en va aussi de même pour l'Égypte. Mais si Le Caire avait toujours bénéficié de la manne américaine dans le cadre des accords avec Israël, ce n'était pas le cas du Pakistan. Le président Moucharraïf, plus ou moins au ban de la communauté interna-

tionale depuis son coup d'État de 1999, puis la fabrication hors-la-loi (en liaison avec la Corée du Nord !) d'une bombe verte (essais nucléaires de la première bombe islamique), se trouvait du jour au lendemain élevé au pinacle. Il s'en est plutôt bien sorti jusqu'à présent. Mais personne n'est vraiment rassuré. Le moindre incident peut dégénérer en explosion. Islamabad et les militaires garderont néanmoins le contrôle du pays, mais le terrorisme, ses écoles, ses réseaux, ses moyens, y sont certainement plus libres de prospérer sous leur couvert que dans l'Irak des mollahs et des pasdaran.

Washington et les autres pays du G 8 ne doivent pas se tromper de cible ni de stratégie. Le danger est le terrorisme islamique radical, sunnite de surcroît. Le théâtre va du Maghreb à l'Indonésie mais se concentre sur le Pakistan entre Golfe et Asie centrale. Dans cette perspective, l'Irak occupe une position centrale et est un pivot incontournable. Le dialogue avec Téhéran doit être approfondi pour envisager entre responsables tous les cas de figure de la déstabilisation du grand arc de crise moyen-oriental ou central asiatique. L'Irak y gagnerait certes en reconnaissance au grand dam de beau-coup de pays arabes, sa position hégémonique s'en trouverait confirmée, mais on ne voit guère d'alternative. L'administration américaine est confrontée en ce domaine à une révision déchirante. Là encore la nouvelle équipe diplomatique mise en place à l'Élysée pourrait utilement peser sur les analyses, les options et les choix.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **BULGARIE** – A l'issue de son troisième congrès national extraordinaire, le Mouvement national Siméon II (MNS II) a décidé de changer de nom et de s'appeler désormais le Mouvement national pour la stabilité et le progrès (NDSV). Il répond ainsi au souhait exprimé depuis longtemps par le roi Siméon, réélu à la tête du mouvement à la presque unanimité. Le congrès s'est également penché sur les résultats décevants de la récente élection pour le Parlement européen. Déception à deux titres : d'abord la faible participation générale, moins de 30 % ; ensuite le mauvais score du MNS II qui n'obtient que 6,26 % et un seul député, Mme Biliara Raëva. Commentant ces résultats, le roi Siméon a déclaré : « ces élections étaient importantes pour l'image de la Bulgarie. Notre espoir qu'un plus grand nombre de personnes en comprennent le sens a été déçu », ajoutant cependant : « La campagne menée par le MNS II a eu un rôle très positif. Nous cherchons à moderniser notre société, à sortir de certains schémas et sentiers battus et à aller de l'avant vers l'exécution de ce projet européen dont nous faisons partie et où la Bulgarie a déjà une voix égale aux autres ».

♦ **IRAN** – Dans une tribune publiée dans *Le Figaro* du 30 mai, le prince Reza Pahlavi, fils du dernier Chah d'Irak, a déclaré parlant du gouvernement iranien « Contre un tel État, l'unique arme efficace et légitime est la volonté et la force du peuple », et lancé un appel à l'Europe et en particulier à la France. « L'espérance est-elle vaine ? Ma réponse est non ! Durant toutes ces années, l'unique voie qui n'a jamais été explorée est celle mettant la théocratie iranienne devant ses responsabilités, non pas seulement en matière de prolifération et de terrorisme, mais aussi, et surtout, dans le domaine des Droits de l'Homme. En effet, le péril auquel nous faisons tous face, est celui des États défaits. » a-t-il déclaré, ajoutant : « J'appelle donc à cette volonté politique française : pour la paix, pour la stabilité, pour l'intérêt général, engageons-nous dans la troisième voie, la moins coûteuse et la plus porteuse, pour résoudre la crise iranienne, clef de voûte de la crise régionale ; portons ensemble, en les faisant vivre, ces valeurs universelles auxquelles nous tenons tant ».

♦ **TONGA** – George Tupou V, roi de Tonga, a ouvert la première session parlementaire depuis les émeutes survenues dans la capitale Nukualofa en novembre dernier qui avaient fait huit morts et détruit une bonne partie du centre-ville. Elles avaient aussi été suivies de l'imposition d'un état d'urgence qui depuis n'a toujours pas été totalement levé. Par ailleurs, cinq députés du mouvement pro-démocratie, dont sa figure de proue Akilisi Pohiva, font depuis l'objet de poursuites et sont entendus dans le cadre de procès pour sédition et incitation à l'émeute.

♦ **MADAGASCAR** – Construit en 1839 par un Français, Jean Laborde, et ravagé par un incendie en 1995, le Rova ou ancien palais de la reine Ranavalona I reste le symbole de l'identité malgache et de la résistance à la colonisation. C'est pourquoi le président malgache Marc Ravalomanana avait décidé, en 2002, de restaurer cet édifice. Les travaux, confiés à un groupe français, ont débuté il y a un an. 10 000 pierres ont été démontées, classées, près de 14 000 ont été retaillées dans des matériaux qui se rapprochent le plus des pierres d'origine et plus de 100 ouvriers travaillent sur le chantier qui devrait se terminer en 2009.

Le mythe de l'énarchie

A

ncien directeur adjoint de l'ENA, professeur émérite à la Sorbonne, spécialiste d'histoire politique et de sociologie administrative, Jean-François Kesler avait consacré son précédent ouvrage à l'étude des rapports entre les hauts fonctionnaires, la politique et l'argent. Cette analyse critique trouve son prolongement dans un nouveau livre qui pose une double question : celle de la pertinence des thèses de Pierre Bourdieu sur la « noblesse d'État » et sur la reproduction sociale ; celle de l'existence d'une « énarchie » qui contrôlerait tous les pouvoirs. C'est ce mythe que notre invité s'attache ici à détruire.

■ **Royaliste** : Pendant la campagne présidentielle, l'existence de l'ENA a été contestée par François Bayrou...

Jean-François Kesler : Ce n'est pas une nouveauté ! L'École nationale d'administration est critiquée depuis des décennies et son existence est régulièrement mise en cause. C'est là une originalité dans notre pays, où personne ne réclame de supprimer l'École Polytechnique ou l'École Normale Supérieure...

Le procès intenté à l'ENA a commencé en 1967 : Pierre Mendès-France s'était insurgé contre les prétentions de « ces messieurs de l'ENA » et contre leurs trop rapides carrières. En 1997, Alain Madelin avait demandé la suppression de l'ENA dans une forte déclaration : « L'Espagne a l'ETA, l'Irlande a l'IRA, l'Italie a la mafia et nous nous avons l'ENA ». La rime était assez pauvre, mais la philosophie de ce dirigeant politique était clairement exposée. Laurent Fabius déclara quant à lui que l'ENA préparait mal à la fonc-

tion politique - en oubliant que tel n'est pas la mission de cette école dont il fut l'élève. Mais s'il s'estime mal préparé à ses fonctions politiques, pourquoi ne retourne-t-il pas au Conseil d'État ? Deux députés de l'UMP ont demandé en 2002 que l'ENA soit supprimée et que le recrutement des hauts fonctionnaires passe par les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs. Or nous connaissons un régime qui avait organisé le recrutement de ses élites par les écoles d'ingénieurs : c'était l'Union soviétique...

J'ajoute que deux sondages d'opinion réalisés en 1997 et en 2002, qu'il faut prendre avec précautions, semblent montrer que l'ENA n'est pas impopulaire sauf dans les classes supérieures, notamment les chefs d'entreprise et les cadres supérieurs.

■ **Royaliste** : Pourquoi a-t-on créé l'ENA ?

Jean-François Kesler : L'ENA, créée en 1945, est la fille de la Libération : elle s'inscrit dans l'ensemble des réformes de structures réa-

lisées à cette époque. Mais l'idée était présente dès 1940 car, après une grande défaite, la France met en question son régime politique et ses élites. Déjà, après la défaite de 1870, on avait créé l'École libre des sciences politiques afin de réformer la formation intellectuelle et morale des élites. Mais il n'y avait alors aucune visée d'extension et de démocratisation du recrutement des fonctionnaires.

En 1945, on a repris l'idée exprimée cinq ans plus tôt. Dans ses *Mémoires*, le général de Gaulle écrit que l'ENA est sortie tout armée du cerveau de Michel Debré, ce qui n'est pas tout à fait exact car il y avait eu un premier projet en 1937. L'ENA est constituée pour unifier le recrutement de la fonction publique, démocratiser ce recrutement et rénover la formation des hauts fonctionnaires, dont la culture est alors essentiellement juridique, en l'ouvrant aux questions économiques. C'est dans le même mouvement que l'École libre des Sciences politiques est nationalisée : on reconnaît la qualité de l'ensei-

gnement mais on lui reproche d'être une citadelle du libéralisme économique qui est alors totalement rejeté. Pendant une trentaine d'années, on enseigna à l'Institut d'Études politiques et à l'ENA les idées de Keynes et l'ardente obligation du Plan.

■ **Royaliste** : Peut-on en toute rigueur parler d'énarchie ?

Jean-François Kesler : Relisons les pièces du procès : on accuse les anciens élèves de l'ENA de confisquer le pouvoir et de constituer une caste qui vise au monopole. Pierre Bourdieu dénonce quant à lui une noblesse d'État qui ne se limite pas à l'énarchie (les polytechniciens et diverses catégories de hauts fonctionnaires en font partie) mais il précise bien que l'énarchie forme le cœur du système. Cette théorie sur le noblesse d'État est appuyée sur une théorie plus vaste de la reproduction sociale que le sociologue a développée dès les années soixante dans l'ouvrage intitulé *Les Héritiers*.

Je soutiens quant à moi que l'énarchie est un mythe, de même que la noblesse d'État.

Pour savoir si l'énarchie existe, il faut examiner successivement les quatre pouvoirs distingués par Raymond Aron : politique, administratif, économique, intellectuel.

■ **Royaliste** : Commençons par le pouvoir administratif.

Jean-François Kesler : Je vous ai dit que l'ENA avait été créée pour détenir le monopole du recrutement des

hauts fonctionnaires mais il faut bien constater que ce monopole n'existe pas ! D'abord, l'ENA n'a pas le monopole du recrutement initial des corps et ministères auxquels elle prépare. Il y a un concours spécifique, chaque année, pour les tribunaux administratifs. De même pour les chambres régionales des comptes. Quant aux administrateurs civils, il apparaît que, pour trois places pourvues par l'ENA, deux sont pourvues par la promotion interne. Le corps diplomatique a une triple origine : l'ENA, pour un tiers des diplomates, le concours d'Orient fondé sur la connaissance des langues et civilisations orientales, pour un autre tiers ; le troisième tiers est pourvu par la promotion interne. Bien d'autres concours existent, qui assurent une grande variété de voies d'accès à la haute administration.

N'oublions pas non plus les *tours extérieurs* qui permettent au gouvernement de nommer dans les grands corps de l'État (Conseil d'État, Cour des Comptes...) un certain nombre d'agents, fonctionnaires ou non. Par ailleurs, les ingénieurs d'État issus de l'École Polytechnique ont des fonctions administratives : il y a autant de polytechniciens que d'énarques dans la fonction publique. Dans les emplois supérieurs (directeurs d'administration centrale, préfets, ambassadeurs...) les énarques comptent pour la moitié.

■ **Royaliste : Il semble que les énarques entrés en politique soient très nombreux ?**

Jean-François Kesler : Telles sont en effet les apparences. À l'élection présidentielle de 1995, les trois principaux candidats, Édouard Balladur, Jacques Chirac et Lionel Jospin avaient fait l'ENA. L'énarque Alain Juppé a dirigé le RPR et l'énarque François Hollande dirige le Parti socialiste... qui a présenté à l'élection présidentielle une ancienne élève de l'ENA.

Il est vrai que beaucoup d'énarques font une carrière politique, mais la proportion est moindre que celle des avocats sous la III^e République. Cependant, l'influence des normaliens (Léon Blum, Édouard Herriot) était alors importante - à tel point qu'Albert Thibaudet a pu parler de la *République des professeurs*.



■ **Depuis 1992, l'École nationale d'Administration est installée dans l'ancienne prison Sainte-Marguerite à Strasbourg.**

Sous la V^e République, 25 % des ministres sont issus de l'ENA, ce qui constitue une minorité importante. Mais, en 1981, la majorité absolue des députés était issue de l'enseignement. Je rappelle aussi qu'avant 1914 la proportion des hauts fonctionnaires dans les gouvernements était aussi importante que depuis 1958 - avec une forte présence de militaires et de magistrats.

Là encore, l'influence des énarques doit être relativisée.

■ **Royaliste : Quelle est la proportion d'énarques, parmi les détenteurs du pouvoir économique ?**

Jean-François Kesler : Beaucoup d'énarques, et de plus en plus jeunes, passent dans le secteur privé. En 2000, 30 % des anciens élèves appartenant aux promotions sorties entre 1970 et 1980 occupaient ou avaient occupé un poste dans le privé - contre 14 % en 1995 pour l'ensemble des promotions. Cela dit, les énarques sont actuellement en recul dans le secteur privé, où ils ont toujours été moins nombreux que les polytechniciens.

■ **Royaliste : Et le pouvoir intellectuel ?**

Jean-François Kesler : Dans les années cinquante et soixante, les énarques ont joué un rôle assez important dans le domaine intellectuel : je pense notamment à l'influence exercée par le *Club Jean Moulin*, où il y avait beaucoup

d'énarques, dans la rénovation de la pensée de gauche.

Aujourd'hui, les énarques ne produisent pas la pensée économique et ils ne sont certainement pas à la source du renouvellement des idées politiques. Ils se contentent de les reprendre.

■ **Royaliste : Peut-on affirmer, néanmoins, que les énarques forment une caste ?**

Jean-François Kesler : Cela voudrait dire qu'à l'exemple de la nomenklatura soviétique, il y a unité de classe, de pouvoir et de pensée. Ce n'est pas vrai !

Les origines intellectuelles sont très variées : les élèves de l'ENA viennent de toutes sortes de disciplines - des diplômés de Sciences Po pour la moitié mais dans l'autre moitié on trouve des normaliens, des centraliens, des polytechniciens, des anciens d'HEC, des agrégés de lettres, de philosophie, des licenciés en droit, en théologie...

Les origines administratives sont diverses car il y a un concours pour les étudiants, un concours pour les fonctionnaires (militaires, policiers, professeurs, agents de divers ministères) et un troisième concours ouvert à des personnes ayant exercé un mandat syndical ou électif ou une activité professionnelle pendant dix ans - si bien que l'on compte parmi les anciens élèves d'anciens militants politiques, des chefs

d'entreprise, des médecins, des avocats.

Les origines sociales sont beaucoup plus variées qu'on ne le dit. Pendant les vingt premières années, l'ENA a permis une réelle démocratisation de la fonction publique. Il est vrai que cette démocratisation est en recul depuis vingt ans, selon un mouvement que l'on observe dans toutes les grandes écoles. On observe aussi une grande hétérogénéité dans les revenus et les modes de vie.

Les métiers exercés par les anciens élèves sont fort différents : ils sont diplomates, juges, administrateurs, travaillent dans les entreprises publiques et dans les collectivités locales. Leurs centres d'intérêts étant différents, ils n'ont pas de revendications communes à présenter.

Enfin, les opinions des anciens élèves sont très variées et les situent dans des camps opposés - de Jacques Nikonoff, ancien président d'*Attac* à Antoine Seillière, ancien président du *Medef* en passant par Alain Minc, Philippe de Villiers, Laurent Fabius. Il n'y a pas de solidarité entre les anciens élèves.

L'énarchie est bien un mythe, qui doit être détruit.

Propos recueillis aux Mercredis de la NAR

📖 Jean-François Kesler - « *Le pire des systèmes... à l'exception de tous les autres* », Albin Michel, 2007, prix franco : 17 €.

➡ **Achat immédiat**

Cité

La femme fatale

Soudain, un député socialiste, Arnaud Montebourg, lança sur le marché politique l'idée de *Sixième République* auquel il s'identifia. L'opération ne fit pas grand bruit, sauf dans les colonnes du *Monde*, mais assez tout de même pour que nous sonnions l'alarme.

La réforme se perdit dans les eaux marécageuses de la synthèse socialiste du Mans avant qu'Arnaud Montebourg, devenu ségoléniste, n'en fasse un thème ségolénien.

Il était nécessaire de rassembler un dossier sur la V^e République, au cas où Mme Royal serait élue.

La revue *Cité* s'est chargée de la tâche, répartie entre plusieurs analystes : Arnaud Teyssier, historien et haut fonctionnaire (sur le thème *Gouvernance et institutions*), Bertrand Fessard de Foucault, qui observe la vie politique française depuis une trentaine d'année et qui présente une intéressante *proposition capétienne* pour que vive la V^e République, Thibaud de La Hosseraye qui met en valeur la *dynamique d'équilibre* de nos institutions. Pour sa part, Denis Cribier montre que la réforme cruciale de l'actuelle Constitution doit viser l'instauration d'un *chef d'État arbitre, indépendant des partis et des clans*. Philippe Lauria se livre enfin à une étude générale sur *République et Révolution*.

L'ensemble est solide et permet un vaste débat. Nous y convions Arnaud Montebourg et ses amis - ainsi que Ségolène Royal au cas où elle voudrait préciser son projet.

Jacques BLANGY

(1) *Cité*, n° 48 - « Pour une VI^e République ? », 2^e trimestre 2007, prix franco : 7 €. <http://www.revucite.fr.st>

 Achat immédiat

Un Parti socialiste qui ne sait plus ce qu'il est ni ce qu'il veut. Une femme qui veut être élue pour elle-même et par l'image qu'elle donne d'elle-même, loin du socialisme et des socialistes. Au bout d'une campagne pagailleuse, une défaite qui n'aurait jamais dû avoir lieu.

Toutes deux journalistes au *Monde*, Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin ont fait œuvre utile. La lecture de leur livre (1) efface l'impression première d'une chronique indiscreète de la vie privée de *Ségolène et François*. L'enquête est politique et ce n'est pas la faute des deux auteurs si la politique, telle qu'elle se fabrique aujourd'hui dans les états-majors socialistes, se réduit la plupart du temps à des conflits de personnes et de clans sous le regard des médias et dans l'obsession des sondages.

Des multiples aspects d'un échec cinglant, il est possible de tirer quelques enseignements :

- la vie privée des dirigeants ne ferait pas la joie des dîners en ville avant de se retrouver dans des ouvrages de grande diffusion si les politiques cessaient de prendre les journalistes pour confidents et si les conseillers ne cherchaient pas à se valoriser par des anecdotes croustillantes et des mots d'esprits. La mise en scène de la vie privée se retourne toujours contre les acteurs de ce jeu de rôles. *Nicolas et Cécilia* en ont fait l'expérience, comme *Ségolène et François* ;

- toute campagne qui est menée par deux états-majors rivaux est vouée à l'échec : Ségolène Royal a monté sa

propre organisation hors du Parti socialiste et la campagne a été menée par une équipe qui n'a jamais voulu se coordonner avec le siège du parti. Pire : Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin donnent d'innombrables exemples du mépris de la candidate pour les principaux dirigeants socialistes. Certes, une tactique de pleine indépendance était concevable mais il aurait fallu qu'elle soit mise en œuvre par une équipe de militants politiques. Or les conseillers de Ségolène Royal formaient un groupe baroque et pagailleux dans lesquels on trouvait des hommes d'expérience comme Jean-Louis Bianco et François Rebsamen, le fils de la candidate et ses copains, des publicitaires étrangers à la politique, des passionnés d'Internet et la sympathique Sophie Bouchet-Petersen qui a conservé de son trotskisme originel un activisme tourbillonnant. Les bonnes idées jaillies de ce groupe baroque (le site *Désirs d'avenir*) se sont perdues dans l'improvisation permanente aggravée par les caprices et les phobies de la candidate ;

- surtout, on ne gagne pas une campagne politique sans un projet d'intérêt général clairement énoncé et constamment réaffirmé. Le *pacte présidentiel* invoqué par la candidate a été perdu de vue tant il y eut de propositions improvisées puis abandonnées au vu

des sondages d'opinion. Le véritable projet de Ségolène Royal, c'était Ségolène Royal ou plus exactement l'image contrôlée dans les moindres détails que la candidate voulait donner d'elle-même. D'où des mensonges misérables et d'indécents pressions sur la presse qui jurait fortement avec la mystique de bazar d'une dame qui se dit *habitée*, tutoie Jeanne d'Arc et tient des propos d'un lyrisme échelonné (*libérer les libertés* !).

À ces altitudes, la candidate, fort ignorante en bien des domaines, n'éprouve pas le besoin de travailler. Les discours et petites phrases sont sous-traités à Jean-Pierre Chevènement et à Bernard-Henri Lévy, deux personnalités parfaitement antinomiques. Mépris des personnes, mépris des idées, peur de la foule, phobie du contact physique. Si certains sont fascinés par l'icône, beaucoup d'autres s'éloignent.

Il est enfin dangereux, lorsqu'on sent venir la défaite, de déconcerter les militants et les sympathisants par un changement de stratégie (l'alliance avec les centristes) annoncé sans aucune concertation préalable - ce qui est le comble lorsqu'on prétend instaurer la *démocratie participative*.

Face à ce désordre, la troupe sarkozienne qui avance avec son chef et ses mots d'ordre, sans cesse martelés...

Maria DA SILVA

(1) Raphaëlle Bacqué & Ariane Chemin - « *La Femme fatale* », Albin Michel, 2007, prix franco : 19 €.

 Achat immédiat

Le temps des victimes

Il y a quelques mois l'intense débat des historiens à propos de la querelle des mémoires avait largement mis en valeur les risques de la course à la victimisation. Rien de plus gratifiant dans le spectacle de l'actualité que d'apparaître comme le laissé-pour-compte de l'Histoire et par conséquent celui à l'égard duquel la société est en dette. Il est donc quasi insolvable par rapport aux préjudices subis des siècles durant. Mais c'est tout notre système de représentation et l'ensemble de la vie démocratique qui se trouvent entraînés dans cette logique où paradoxalement la victimisation constitue une forme de distinction ou comme le dit Pascal Bruckner *la version doloriste du privilège*. Il y a donc lieu de réfléchir sérieusement à cette question dans le champ entier des pratiques et des mentalités afin d'élaborer une sorte d'analyse clinique, capable de mettre en évidence les dangers encourus et les remèdes possibles. La collaboration d'une psychanalyste, Caroline Éliacheff, et d'un avocat, Daniel Soulez-Larivière, tous deux bien connus pour leurs compétences respectives, n'est pas de trop pour atteindre ce but. Leur livre commun nous permet d'entrer dans les arcanes de la psychologie contemporaine tout en visitant le vaste prétoire dévolu désormais à la plainte des victimes. Car la survalorisation de la justice se trouve en relation directe avec la demande considérable des *plaignants* modernes.

C'est la rançon de l'individualisme. L'unique souci de soi qui n'admet aucune autre primauté abouti à une soif de promotion qui, lorsqu'elle est contrariée par l'échec, et plus encore par le malheur, exige réparation et compensation. À quoi il faut ajouter une dimension presque religieuse. La reconnaissance du statut victimaire ne va pas sans, à la fois, une démarche thérapeutique et une préoccupation *thymatologique*, une sorte de compensation métaphysique à l'emprise du mal sur soi-même. La demande est exorbitante pour une institution qui n'est pas faite pour cela et qui ne peut qu'en ressentir les effets amers après la brève satisfaction de s'être trouvée si haut, promu par l'opinion: « *le courant victimaire qui se nourrit de la difficulté, voire de l'impossibilité de trouver du sens à la vie et à la mort favorise toutes les identifications et reconnaissances mutuelles qui vont du micro social au macro social. L'encouragement à l'apparition de multiples bulles revendicatives, forcément concurrentes, surdéterminées par une expérience douloureuse personnelle ou, pis, un traumatisme des ancêtres, semble bien être une composante de nos sociétés de demain.* »

par Gérard Leclerc



On se souvient de ce procès particulièrement symbolique qui amena la comparution de Laurent Fabius et de Georgina Dufoix devant la cour de justice de la République à propos de la tragédie du sang contaminé. Certes, les intéressés furent acquittés mais le poids de l'événement n'en a pas été diminué. Il s'agissait bien pour la justice de s'approprier ses nouveaux pouvoirs quitte à *faire une entorse à la sacro-sainte séparation des pouvoirs*. Exception toutefois à la règle qui donne voix aux parties civiles, la cour de la République n'avait pas faculté de les entendre. Elles n'en étaient pas moins présentes, et pas de façon muette, même si elle était inappropriée. Ce sont elles qui, désormais, mènent la danse et ce n'est pas sans confusion des rôles et grave dommage pour le fonctionnement de l'institution. Il est vrai que le cas français aggrave les dérives avec une prédominance du pénal sur le civil. La cause qui est plaidée dans les pays anglo-saxons au civil se retrouve chez nous au pénal, ce qui peut satisfaire les victimes mais contribue à accumuler les difficultés. Plutôt que demander un arbitrage pour

litige au juge, on préfère la justice vindicative, celle qui est chargée de sanctionner. « *C'est la différence entre fouetter publiquement une personne et lui demander des excuses et une réparation.* »

De plus, la privatisation de la poursuite par les avocats des présumées victimes, des associations qualifiées ou d'intérêt général aboutit à la marginalisation du procureur général. Ce qui nous amène à une sorte de duel judiciaire et à l'omniprésence de la victime dans le prétoire. Pour Caroline Éliacheff et Daniel Soulez-Larivière, il ne s'agit évidemment pas d'ignorer les victimes et de ne pas faire droit à leur légitime requête. La question est de freiner à l'emballage qui risque de devenir dangereux et absurde. « *Au moment du procès, les victimes ont subi un dommage. Qui en est l'auteur ? C'est à la justice de le dire. Mais non pas à elles, les victimes, sinon le*

lynchage est proche. Chronologiquement, la victime n'est donc pas à sa place dans le procès pénal. Elle ne pourra être reconnue victime que lorsque l'accusé ou le prévenu sera condamné [...] Le rôle du procureur est de porter l'accusation, parce qu'il n'est pas directement partie prenante. Il exerce son office de défense de la société et porte une action forcément plus détachée que le candidat victime. Le procureur confisque la fonction sacrificielle. Il l'assume dans un but d'ordre public à un niveau étatique. »

Il est terriblement difficile d'inverser la logique actuelle. Pourtant, les exemples ne manquent pas de possibilités de règlements des conflits et de compensation des préjudices par la voie de la négociation et dans un espace différent de la justice. Les progrès de la sécurité aérienne ont été permis ainsi par l'échange de toutes les informations disponibles, ce qui a été au bénéfice de tous, tandis que des conflits judiciaires auraient abouti à la rétention de ses mêmes informations. La réflexion de nos deux auteurs s'élargit jusqu'au domaine des conflits armés internationaux, et là encore aux risques encourus par une conception judiciaire et humanitaire de leur traitement : « *On avait cru voir naître un ordre nouveau, générateur de paix générale. On se retrouve avec la méchante impression d'être à nouveau dans l'entre deux guerres.* » Le compassionnel ne saurait abolir les exigences politiques, pas plus que la justice due aux victimes ne doit faire chavirer la société et ses institutions.

Caroline Éliacheff & Daniel Soulez-Larivière - « *Le temps des victimes* », Albin Michel, prix franco : 22 €. Achat immédiat

Brest Souvenirs, souvenirs

1950. La France se reconstruit. Brest, pratiquement détruite lors des combats de la Libération, n'échappe pas à la règle. À l'instar de nombreuses villes l'agglomération est un perpétuel chantier. Cet effort gigantesque exige une main-d'œuvre importante, le travail ne manquant pas. Cette main-d'œuvre souvent sous-payée est confrontée à la vie chère. Au printemps éclate un très dur mouvement social revendicatif.

Le 17 avril une manifestation s'ébranle dans un climat tendu. Les forces de l'ordre dérapent et tirent sur la foule. Bilan : douze blessés et surtout un mort, Édouard Mazé. Dans les jours qui suivent, le jeune cinéaste René Vautier arrive et filme les événements. Son film est projeté aux ouvriers. C'est l'histoire de ce film perdu et comment un poème de Paul Eluard joua un rôle que nous racontent Kris et Davodeau. Il pleut beaucoup dans cette B. D. et la ville est grise, mais elle est illuminée par la lutte sociale. Davodeau au dessin sait capter et restituer la dignité des ouvriers ; cette œuvre rend sa place et sa parole aux anonymes relevant les ruines. Des anonymes qui ont bâti ce qu'est la France contemporaine. Aucun misérabilisme, mais à contrario un hommage amical à ces inconnus aux mains calleuses.

La bande dessinée avec cet album démontre une fois de plus qu'elle est devenu un média où s'exprime l'empreinte des hommes. Elle s'imprègne d'un moment d'histoire et lui redonne son caractère dramatique et unique.

Bruno DIAZ

📖 Kris et Étienne Davodeau - « *Un homme est mort* », Futuropolis, prix franco : 17 €.

➡ **Achat immédiat**

En littérature aussi, les murs sont tombés. Les genres se mêlent, parce que les plus méprisés ont été réhabilités ou tout simplement découverts, au plus grand profit de la création, au plus grand désarroi des esprits étroits. Mais tout ceci n'a été rendu possible que par la curiosité et la détermination de quelques éditeurs courageux.

« **Q**ue d'hommes se croient vertueux parce qu'ils sont austères, et raisonnables parce qu'ils sont ennuyeux ».

Le mot de Stendhal, s'il vaut pour beaucoup, semble particulièrement bien s'appliquer à la catégorie *gensdelettres*. En son sein, le nouveau est souvent suspect, et le populaire toujours méprisable. Alors si la nouveauté rencontre le succès, la réprobation offensée ne suffit plus, il faut en appeler à l'exorcisme. « *Vade retro, populace !*, s'écrient en chœur les critiques installés. *À bas l'audace ! À bas la fantaisie ! À bas l'imagination !* ». Et c'est ainsi que l'on fait de l'austérité et de l'ennui, des vertus de l'intelligence.

Heureusement, il existe toujours des esprits libres, attentifs aux riches efflorescences du temps, qui ne s'en laissent point imposer par les trissotins du moment. Et quand ces esprits libres sont des éditeurs de caractère, ils offriront les fruits de leurs enthousiasmes aux lecteurs curieux. Francis Lacassin et Jacques Sadoul sont de ceux-là, qui viennent de publier leurs *Mémoires*. Rapprocher ces deux noms surprendra peut-être : chacun a son style et, s'ils purent se croiser au cours de leurs carrières, leurs écrits révèlent des tempéraments fort différents. Mais l'un et l'autre, indifférents à tout conformisme, se firent les inlassables promoteurs d'une authentique littérature popu-

laire : cette littérature de genre - forcément de mauvais genre - qu'il était d'usage de rabaisser, et ce genre nouveau, la bande dessinée, que les bien-pensances unanimes condamnerent d'une seule voix. Aujourd'hui, les choses semblent avoir bien changé, mais méfions-nous, la connerie renonce rarement, surtout quand elle se double de pédantisme.

L'ouvrage de Jacques Sadoul (*C'est dans la poche !*) (1) obéit au rythme d'une chronologie impressionniste, riche en portraits et anecdotes. Des revues de littérature policière à la collection *Librio*, sans oublier bien sûr *J'ai lu* qui est au cœur même du récit, c'est toute une aventure éditoriale qu'il nous conte : les succès et les échecs, les heureuses surprises et les grandes désillusions. On y croise, entre autres, un Jacques Bergier fantasque, un Guy des Cars colérique, une Barbara Cartland savoureuse, mais aussi, parce que la vie est faite de cette diversité, ces grands noms de la science fiction anglo-saxonne (très présents dans le cahier photographique central) qu'il fit découvrir aux Français. Quant à la bande dessinée : vous apprendrez comment les phylactères devinrent des bulles, découvrirez que l'anti-américanisme a toujours été un allié très sûr de la bêtise (n'est-ce pas monsieur l'intellectuel des *Temps Modernes* ?), et verrez les ravages commis par l'alliance de la faucille et du goupillon.

Les *Mémoires* (2) de Francis Lacassin, sous-titrées *Sur les Chemins qui marchent*, semblent constituer le premier tome d'une œuvre plus vaste intitulée *Le Miroir des absents* (selon la phrase de Chamfort mise en exergue : *La mémoire est le miroir dans lequel nous contemplons les absents*) dont le second tome serait sous-titré *Les Amitiés du clair de lune*. Un volume « *complémentaire* », *L'Aventure en bottes de sept lieues* (3), vient de paraître. Ces précisions pour dire que nous sommes ici en présence d'une entreprise littéraire d'envergure qu'il n'est pas question de résumer. Le torrent charrie les pépites en abondance. Il faudrait évoquer le portrait de l'extravagant Marcel Allain, co-inventeur de *Fantômas*, les conversations avec Simenon ou l'expédition sur les traces de Jack London, mais aussi des dizaines d'autres personnages. Il faudrait raconter l'aventure de *10-18* ou l'invention de *Bouquins*, la publication de l'intégrale de Lovecraft ou de celle de Léo Malet, et tant d'autres choses encore. Francis Lacassin déroule ses souvenirs avec une générosité gourmande. C'est un flot d'anecdotes savoureuses, de rencontres bouleversantes, de découvertes prodigieuses, qui vous emporte comme les meilleurs romans d'aventure quand ils sont servis par une plume brillante.

Patrick PIERRAN

📖 (1) Jacques Sadoul - « *C'est dans la poche !* », Bragelonne, 2006, 208 p., prix franco : 18 €.

➡ **Achat immédiat**

📖 (2) Francis Lacassin - « *Mémoires - Sur les Chemins qui marchent* », Éd. du Rocher, 2006, 360 p., prix franco : 23 €.

➡ **Achat immédiat**

📖 (3) Francis Lacassin - « *L'Aventure en bottes de sept lieues* », Éd. du Rocher, prix franco : 23 €.

➡ **Achat immédiat**

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"*abonné des mercredis*" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 13 juin** - Dans les débats politiques, les Français se sont habitués à utiliser toute une série de termes qui ont peu à peu constitué une nouvelle problématique : *lois mémorielles, minorités visibles, bandes ethniques, discrimination positive, communautarisme*. Ceux qui mènent campagne pour la reconnaissance de diverses catégories de victimes et pour la promotion de minorités sont en train de détruire la citoyenneté, fondée sur la valeur commune d'égalité. Cofondateur et directeur de l'*Ob-*

servatoire du communautarisme qui publie depuis 2003 des études solidement documentées sur La Toile (www.communautarisme.net) **Julien LAND-FRIED** explique dans un essai pourquoi et comment lutter « **Contre le communautarisme** ». L'analyse approfondie de l'idéologie, des groupes de pression et de leurs relais dans les médias et la classe politique permet d'organiser une riposte politique à ces tentatives de destruction de l'unité nationale.

● **Mercredi 20 juin** - Journaliste politique à *Libération*, **Christophe FORCARI** suit les activités du Front national depuis 1999. Avec Marc Fauchoux, grand reporter à I>Télé-Canal+, il vient de signer un livre d'une pleine actualité : « **Le Pen, le dernier combat** », qui analyse les thèmes et variations du discours nationaliste tout en éclairant d'un jour nouveau la personnalité de ce tribun. Quel est le sens du message adressé aux Français d'origine étrangère pendant la campagne présidentielle ? Quelle est l'influence de Marine Le Pen ? Peut-elle assurer l'avenir du courant nationaliste autoritaire ?

Christophe Forcari analysera avec nous les relations complexes que Jean-Marie Le Pen entretient avec le pouvoir politique et présentera son interprétation du vote en sa faveur. Après la dernière présidentielle, le débat sur l'ensemble des aspects du phénomène lepéniste s'impose.

● **Mercredi 27 juin** - Remise à plusieurs reprises voici enfin cette réunion très attendue. Président de *Debout la République*, **Nicolas DUPONT-AIGNAN** a démissionné de l'UMP et a tenté de se présenter à l'élection présidentielle. Nous accueillerons donc parmi nous un véritable gaulliste. Nous souhaitons, de part et d'autre, d'avoir ensemble une discussion approfondie sur des thèmes qui sont rarement abordés par les candidats qui

Souscription

Si tu désires peu de choses...

Certes, notre souscription progresse, mais le rythme s'est beaucoup ralenti ce qui ne manque pas de susciter quelques inquiétudes. Rappelons que c'est 13 000 euros qu'il nous faut récolter avant les vacances pour que nous puissions organiser la campagne de promotion pour *Royaliste* qui est absolument indispensable. Beaucoup de lecteurs n'ont pas encore réagi à mon appel. C'est vers eux que je me tourne, confiant comme toujours, mais néanmoins inquiet...

Yvan AUMONT

6^e liste de souscripteurs

A.B. (Hérault) 20 € - Djamel Boudjelal 3,81 € - Jean-Luc Castro 100 € - Michèle Cochet 30 € - Bernard Cubertafond 30 € - Guy Delranc 20 € - J.-M.D. (Hauts-de-Seine) 50 € - Michèle Dutac 7,24 € - Etienne Harel 30 € - Fabrice Hugot 200 € - Patrick Isambert 150 € - Jacques de Monneron 150 € - Etienne Patier 30 € - Maurice Perrin 10 € - Yolande de Prunelé 30 € - Hervé Rumin 50 € - Un royaliste du Maine 25 € - Benoit Wollseifen 100 €.

Total de cette liste : 1 036,05 €

Total précédent 8 718,39 €

Total général : 9 754,44 €

[Souscrivez maintenant](#)

occupent le devant de la scène médiatique : institutions de la V^e République ; politique extérieure ; défense nationale ; sortie de l'OTAN ; projet européen et plus particulièrement la politique monétaire, la politique industrielle et les relations avec la Turquie...

Ce débat est d'autant plus nécessaire que la Nouvelle Action

royaliste, traditionnellement proche du gaullisme authentique, se distingue sur certains points du programme présenté par Nicolas Dupont-Aignan. L'examen des accords et des désaccords nous permettra d'envisager, au-delà de la campagne présidentielle, « **L'avenir du gaullisme comme tradition de pensée et comme mouvement politique** ».

ÉLECTION

Le Comité directeur de la NAR et la rédaction de *Royaliste* ont été heureux d'apprendre l'élection de Max Gallo à l'Académie française, le jeudi 31 mai. Ils adressent à l'écrivain et au journaliste, au patriote républicain, ami fidèle de notre journal et bon compagnon de la campagne présidentielle de 2002, leurs affectueuses félicitations.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoya@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

ILE-DE-FRANCE

La Fédération d'Ile-de-France invite les adhérents et sympathisants de la NAR et les lecteurs de *Royaliste* qui le désirent à une réunion le **samedi 30 juin de 16 h à 18 h** dans nos locaux, 17 rue des

Petits-Champs.

Après le Conseil national, l'on fera le point sur les élections présidentielle et législatives et l'on examinera les perspectives pour l'année à venir.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

Adresse électronique :

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Nos choix

L'incontestable victoire de Nicolas Sarkozy nous laisse dans l'incertitude et ne dissipe pas les craintes que nous avions exprimées avant le 6 mai.

Les effets d'annonce se multiplient, mais nous ne savons rien du contenu du futur traité européen que le nouveau président de la République souhaite voir adopter par ses partenaires – puis par le Parlement français sans que les citoyens soient consultés. Nous ne connaissons pas encore les intentions réelles du gouvernement, telles qu'elles se traduiront en projets de loi sur les différents aspects de la politique sociale, de la politique pénale et de l'immigration. Contrairement à d'autres partis et mouvements d'opposition, nous ne ferons pas de procès d'intention mais tout chèque en blanc remis aux candidats de la majorité présidentielle est à exclure.

Nous pouvons cependant constater, au vu des réactions enthousiastes du Medef, qu'il n'y aura pas de « rupture » avec l'ultra-libéralisme. Et nous sommes désormais certains que Nicolas Sarkozy s'engage dans une voie autocratique contraire à l'esprit et à la lettre des institutions fondées par le général de Gaulle.

Le nouveau président de la République exerce les fonctions du Premier ministre et laisse à François Fillon des tâches subalternes. Le nouveau président de la République veut être sur tous les fronts, dans tous les domaines, s'arrogeant l'initiative

des lois, décidant à la place des ministres. Il ne s'agit plus d'une lecture présidentialisée de la Constitution mais d'un mépris affiché pour les principes fondamentaux de l'arbitrage et de la séparation des pouvoirs qui risque de placer les Français sous l'égide d'un régime autoritaire.

Ce risque sera accru par l'élection d'une majorité de députés obéissant aveuglément aux injonctions du président de la République et de ses commis. Hostiles à cette conception pyramidale de l'exercice du pouvoir, résolus à défendre les institutions de la V^e République sans cesser de vouloir l'instauration d'une monarchie royale démocratique et parlementaire comme il en existe tant en Europe, nous souhaitons l'élection de députés décidés à limiter la volonté de toute puissance du chef de l'État.

Ce souci d'équilibre ne peut se traduire par des conseils simples. Quant aux candidats du centre et de la gauche, il y a selon nous nécessité d'agir avec discernement.

Les candidats du Mouvement démocratique sont manifestement à la recherche d'une nouvelle voie politique mais ils se réfèrent à un homme qui a milité pour l'adoption du « traité constitutionnel » et qui continue à défendre des thèses ultra-libérales dont le caractère meurtrier a été maintes fois établi.

Nous avons envisagé d'appeler à voter pour les candidats socialistes, sans prendre en con-

sidération les personnalités et les courants. Le défaitisme de la direction socialiste, l'absence de projet politique cohérent, les hésitations stratégiques et les luttes entre fractions nous empêchent de recommander le soutien à l'ensemble des candidats présentés par le Parti socialiste. Parmi eux, beaucoup veulent réaliser l'union avec les centristes, beaucoup conçoivent la politique comme une carrière à réussir au sein de l'oligarchie et s'accommodent de l'ultra-libéralisme, beaucoup souhaitent en finir avec une V^e République déjà mise à mal par le quinquennat.

Nous invitons nos adhérents et sympathisants à voter aux élections législatives des 10 et 17 juin :

- pour les candidats qui ont fait campagne pour le Non au référendum de mai 2005 et qui sont décidés à s'opposer à tout nouveau projet de « Constitution » européenne ;

- pour les candidats de gauche qui mènent avec constance la lutte contre l'idéologie et les recettes ultra-libérales en France et au sein de l'Union européenne ;

- pour les candidats qui ont manifesté leur fidélité à la pensée et à l'œuvre du général de Gaulle et qui sont résolus à défendre nos institutions contre les projets de « sixième république ».

Le choix d'un bulletin de vote n'implique aucun rapprochement avec les partis politiques qui constituent l'oligarchie et nous laisse libres de nouer par la suite toutes les alliances nécessaires à la reconstitution des forces politiques en France.

Le Comité directeur de la Nouvelle Action royaliste